
Document technique - Le PCQ s'engage à faire un grand ménage dans les dépenses publiques, sans couper dans les services publics.

PLATEFORME ÉCONOMIE

Justificatif

Le gaspillage gouvernemental résulte de l'inefficacité administrative, d'une faible productivité, de programmes lourds, bureaucratiques, mal conçus ou redondants, d'une paperasserie étouffante, de surcoûts dans les marchés publics et infrastructures, de clientélisme/électoratisme ou de dépenses mal ciblées.

Dans un certain discours dominant, toute élimination du gaspillage dans le modèle québécois est immédiatement traduite par « coupes dans les services » (santé, éducation, services sociaux). On part du présupposé que le niveau actuel de dépenses est le minimum nécessaire pour maintenir la qualité des services. L'État québécois serait, par définition, efficace et productif. Les gaspillages, le double emploi, la bureaucratie excessive, les subventions stériles aux entreprises, les programmes inefficaces ou les couches administratives sont rarement traités comme une variable ajustable.

Pourtant, les exemples de gaspillage pullulent.

De 2018-2019 à 2025-2026, le nombre de fonctionnaires (équivalent à temps complet ou ETC) a augmenté de 8 687 ETC soit 13%, passant de 68 618 ETC en 2018-2019 à environ 77 305 ETC en 2025-2026 (données les plus récentes disponibles en 2026), avec un pic autour de 80 411 ETC vers 2024-2025. Le gouvernement de la CAQ avait promis une réduction de 5 000 alors que le nombre a effectivement augmenté d'environ 10 000 à près de 12 000 avant les baisses récentes. Le ratio de fonctionnaires en comparaison de la population est environ 2,12 fois plus élevé au Québec qu'il ne l'est en Ontario. Pour atteindre le ratio ontarien au Québec, le nombre cible de fonctionnaires québécois devrait être d'environ 37 100 ETC, impliquant une réduction d'environ 41 700 postes (environ 53 % de l'effectif actuel).

Au Québec, les programmes s'ajoutent continuellement. Les quelques efforts de révision se sont plus souvent qu'autrement conclus par des rapports tablettés. Par exemple, le Fonds vert et son successeur nous ont coûté 15,4 milliards de dollars et le gouvernement de la CAQ prévoit un autre 6,5 milliards au cours des cinq prochaines années. Malgré cette pluie de milliards et des projets farfelus comme l'électrification des clôtures d'un enclos de gorilles au Gabon, les gaz à effet de serre émis au Québec ont baissé d'environ 4 millions de tonnes de 2014 à 2023. C'est moins de 5%. C'est ce que la Chine émet en 2 à 3 heures. C'est 75 dix millièmes d'un pour cent ou 75 millionnièmes des émissions mondiales annuelles.

Les milliards \$ versés en subventions aux entreprises ont explosé de 46 % depuis l'arrivée de la CAQ au pouvoir en 2018. Le Fonds du développement économique, la caisse occulte du gouvernement pour octroyer des prêts et subventions, a dû être renfloué à hauteur de plus de 6 milliards de dollars sous la CAQ pendant ses années de gouvernance pour combler le déficit, les pertes et les créances douteuses.

L'argent n'appartient pas à l'État. L'État gère l'argent des contribuables. Il gère les fonds qu'il a pris des contribuables et des consommateurs. Il s'agit d'une forme de contrat social dans lequel l'État prend une partie de leurs revenus sous formes d'impôts et taxes, en échange de quoi celui-ci s'engage à bien gérer les fonds publics. Au Québec, ce contrat a été rompu par presque tous les gouvernements depuis 25 ans. Le Québec doit retrouver une discipline budgétaire et faire le ménage dans l'appareil gouvernemental. Il n'est plus possible de continuer à rajouter des dépenses supplémentaires en croyant que cela réglera tout. Il faut absolument éliminer ce gaspillage et rendre l'État plus agile et plus efficace sans cesser de protéger les plus démunis. Ce grand ménage permettra, dans une deuxième phase, de bâtir un écosystème économique québécois véritablement compétitif.

Le PCQ ose dire la vérité : une partie significative des dépenses publiques n'est pas du service essentiel, mais du gras administratif, du gaspillage, des subventions et de l'inefficacité. Il est grand temps d'avoir le courage de faire un grand ménage dans l'appareil bureaucratique et, avec ces économies, donner une bouffée d'air « financière » aux contribuables québécois, déjà les plus taxés d'Amérique du Nord.

C'est ce que le PCQ osera proposer aux Québécois durant l'élection : des baisses d'impôt historiques financées par ce grand ménage, tout en assurant les services publics comme la santé, l'éducation, la justice et les services sociaux et en éliminant le déficit budgétaire.

Voici le plan de redressement des dépenses gouvernementales du PCQ.

1) Aides aux entreprises

Le Québec subventionne massivement les entreprises, à hauteur de plus de 8,5 milliards de \$ en 2024 selon Statistique Canada, en hausse de 77% depuis l'arrivée au pouvoir de la CAQ en 2018 (46% une fois ajusté pour l'inflation)¹. Ce qui revient à 945\$ par homme, femme et enfant (32,6% de plus que l'Ontario) ou 1 731 \$ par contribuable québécois qui paie de l'impôt.

Pour chaque dollar perçu en impôt des sociétés cette année-là, le gouvernement du Québec a versé 64 sous en subventions à des entreprises privées qu'il a sélectionnées!²

Malgré toutes ces subventions, le Québec fait mauvaise figure sur tous les indicateurs économiques habituellement utilisés pour mesurer la performance économique³. S'il était possible de subventionner la prospérité, le Québec serait la province canadienne la plus riche! C'est loin d'être le cas, simplement parce qu'il y a peu de preuves que les subventions aux entreprises génèrent une croissance économique généralisée et/ou une création nette d'emplois; en fait, elles pourraient avoir un impact négatif sur le développement économique global⁴.

En général, les tentatives des gouvernements de choisir des gagnants en s'immisçant dans le libre marché déforment en bout de piste les décisions privées et dénaturent les ressources. La liste sans fin des fiascos gouvernementaux depuis l'ère du dirigisme économique entamée par Jacques Parizeau n'a pas de fin et a été grassement allongée avec les désastres sous le gouvernement de la CAQ (Northvolt, Lion Électrique, Taiga, Flying Whales, Panier Bleu, Nemaska Lithium, Enkern/Recyclage Carbone Varenne, etc.).

Au Québec, l'aide aux entreprises est accordée principalement par le biais du Fonds du développement économique (Fonds) et d'Investissement Québec (IQ), par le biais de subventions directement octroyées par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et par le mécanisme des crédits d'impôts.

Le PCQ propose une réduction graduelle des aides aux entreprises afin de réallouer ces ressources vers une baisse générale du fardeau fiscal.

¹ <https://www.iedm.org/fr/les-subventions-aux-entreprises-coutent-945-par-quebecois/>

² *ibid.*

³ Incluant la productivité au travail, l'investissement non résidentiel par habitant et par travailleur, le PIB réel par habitant (niveau de vie) et le degré de liberté économique.

⁴ Pour une revue de la littérature complète, voir Milke, 2007 ; Mitchell, Horpedahl et Gonzalez, 2022 ; Peters et Fisher, 2004 ; Pack et Saggi, 2006

Réduction des aides directes du MEIE

Épargne anticipée : 2,4 milliards de dollars sur 5 ans

Selon les trois derniers rapports annuels de gestion du MEIE⁵, l'aide directe du MEIE aux entreprises accordées sous forme « d'interventions financières » se chiffre annuellement à 800 millions \$ en moyenne. Ces aides seront abolies graduellement sur une période de trois ans.

Le Fonds du développement économique : une catastrophe financière

Épargne anticipée : 4 milliards de dollars sur 5 ans

Créé en 2011 et relevant du MEIE, le Fonds est le véhicule privilégié par le gouvernement pour effectuer des interventions « structurantes » au bénéfice (présupposé) du développement économique du Québec.

Dans les états financiers du Fonds pour l'exercice 2025, les aides non remboursables / subventions pures totalisent 411 millions de dollars, les frais de gestion s'élèvent à 140 millions de dollars et les provisions pour pertes couvertes par le gouvernement se chiffrent à plusieurs centaines de millions de dollars.

Ces interventions ont coûté très cher aux contribuables.

Au cours de ses années de pouvoir, le gouvernement Legault a engouffré plus de 6 milliards de dollars dans le Fonds en vue d'y renflouer les déficits annuels, les pertes et les créances douteuses⁶. Ces milliards ont un coût d'opportunité. Si le gouvernement avait investi 1 milliard de dollars le 1er avril de chaque année depuis 2019 dans un fonds négocié en bourse international reflétant l'indice MSCI, ce magot vaudrait près de 10 milliards de dollars canadiens. Le fait que la CAQ a choisi de soutenir le Fonds aura coûté près de 10 milliards de dollars aux Québécois – dont il faut tenir compte quand on nous annonce toutes les présumées « retombées économiques » de ces interventions.

Un gouvernement du PCQ abolira le Fonds et ses actifs seront liquidés de façon graduelle et ordonnée. Nous estimons qu'une telle abolition du Fonds fera épargner 4 milliards de dollars sous un mandat du PCQ. Qui plus est, la liquidation graduelle et ordonnée des actifs du Fonds permettra de rembourser 6 milliards de dollars sur la dette, ce qui réduira la dépense d'intérêt du gouvernement et contribuera à assainir son bilan.

Recentrer Investissement Québec sur sa mission essentielle

Épargne anticipée : 1,4 milliard de dollars sur 5 ans

IQ est un autre véhicule pour « aider » les entreprises, sous forme de prêts et de placements dont le rendement est pitoyable. Le gouvernement a doublé l'argent qu'il a confié à IQ entre 2019 et 2026. Cet argent a rapporté un maigre 2,6 % annuellement lors des cinq derniers exercices financiers, ce qui est nettement en dessous de l'inflation qui progressait durant ce temps-là au rythme annualisé de 3,9 %. Au cours de la période allant d'avril 2021 à la fin mars 2026, un portefeuille type similairement diversifié en titres à revenu fixe (55 %) et en actions (45 %) a rapporté un rendement annualisé de 6,7 %. Pour leur part, les fonds diversifiés des caisses de retraite canadiennes ont réalisé un rendement médian de 8,12 %⁷.

Le PCQ ramènera la taille d'IQ à ce qu'elle était avant sa prise d'embonpoint décrétée par la CAQ et réduira son effectif en conséquence. De plus, il retirera 1 milliard de dollars de sa capitalisation pour rembourser la dette, ce qui réduira la dépense d'intérêts du gouvernement et contribuera à assainir son bilan.

⁵ Pour l'année m2024-2025, voir

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/economie/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/RA-rapport_annuel_MEIE_24-25.pdf, p. 11. Pour les deux années précédentes, les montants sont de 0,6 milliard de dollars (2023-2024) et 1,1 milliard de dollars (2022-2023).

⁶ Voir:

<https://www.journaldemontreal.com/2026/03/14/laide-aux-entreprises--un-gouffre-financier--de-6-milliards--pour-le-gouvernement-legault>.

⁷ <https://www.journaldemontreal.com/2026/06/13/pietre-rendement-dinvestissement-quebec-sur-5-ans>

Des crédits d'impôts inefficaces et coûteux

Épargne anticipée : 12 milliards de dollars sur 5 ans

Finalement, une autre manne d'aide aux entreprises est distribuée par le mécanisme des crédits d'impôts. La Loi sur les impôts, qui fait plus de 1 500 pages, contient 77 dépenses fiscales associées au régime d'imposition des sociétés. Ces déductions ont coûté 28,5 milliards de dollars depuis 2020, en hausse de 48,4%, atteignant 4,6 milliards de dollars au cours du dernier exercice, comme l'illustre ce tableau tiré du rapport de 505 pages sur les dépenses fiscales⁸.

TABLEAU B.5

Aide fiscale aux entreprises

	2025		2026	
	En M\$	En %	En M\$	En %
Impôts des sociétés				
– Recherche scientifique et développement expérimental	618,0	13,3	706,6	15,3
– Nouvelle économie	1 241,8	26,8	1 130,2	24,5
– Investissement	1 628,1	35,1	1 506,7	32,6
– Culture	642,0	13,8	655,0	14,2
– Main-d'œuvre	90,3	1,9	199,9	4,3
– Autres	22,8	0,5	22,1	0,5
Sous-total – Impôts des sociétés	4 243,0	91,4	4 220,5	91,4
Capitalisation des entreprises⁽¹⁾	396,8	8,6	395,4	8,6
AIDE FISCALE AUX ENTREPRISES	4 639,8	100,0	4 615,9	100,0

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Comme le dénonce Robert Gagné, professeur à HEC Montréal, « il n'y a aucune espèce d'évaluation sérieuse de ces programmes-là, on les reconduit automatiquement »⁹ Ni le gouvernement ni le vérificateur général ne procèdent à des évaluations d'impact rigoureuses et systématiques sur l'efficacité de ces crédits d'impôts. La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques (2024) et le Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers (HEC Montréal / CPP) (2025) ont analysé de façon rigoureuse divers crédits d'impôts et ont soulevé des doutes sur leur efficacité globale.

Un gouvernement du PCQ éliminera graduellement les aides fiscales aux entreprises sur une période de trois ans. Certains crédits d'impôts qui sont reconnus comme efficaces par la littérature économique internationale ou ayant un rendement plus élevé que d'autres baisses d'impôts, tel que confirmé par le ministère rebaptisé Conseil du trésor et de l'efficacité gouvernementale, pourraient être conservés. Les crédits d'impôts pour la culture qui sont démontrés clairement comme protégeant la langue, la culture ou l'identité, qui corrigent des défaillances de marché et qui génèrent des retombées nettes bénéficieront de l'exception culturelle.

⁸ Dépenses fiscales, Édition 2025, Gouvernement du Québec, 2026,

https://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/outils/depenses-fiscales/documents/AUTFR_Depenses_fiscales_2025.pdf

⁹ <https://www.journaldemontreal.com/2024/12/14/aide-aux-entreprises-des-milliards-mais-bien-peu-de-transparence>

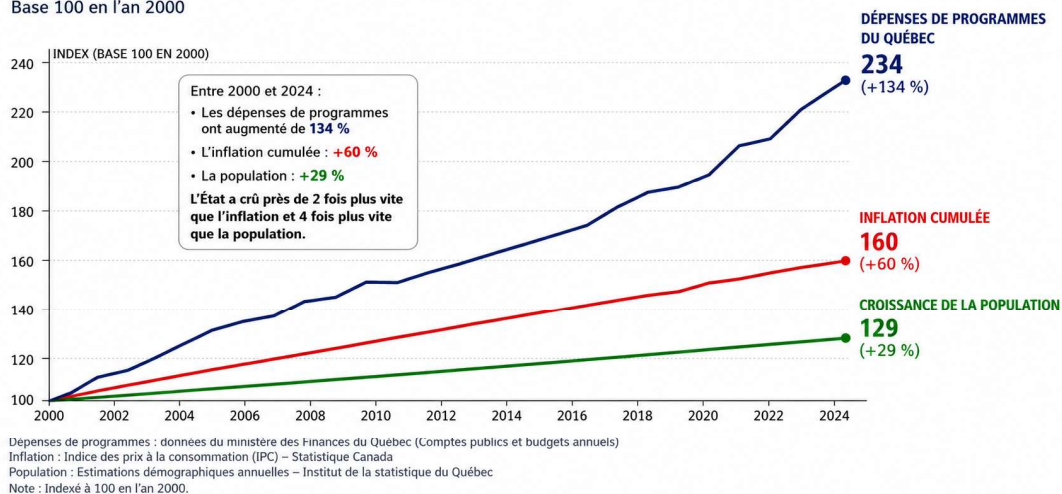
2) Dépenses gouvernementales

Depuis vingt ans, les dépenses publiques du Québec augmentent à un rythme qui donne le vertige. Si les thèmes de « l'austérité » et des « coupures » ont su s'imposer dans le discours public, la réalité présente un portrait tout autre.

Par exemple, les dépenses de programme ont largement dépassé l'inflation et la croissance démographique au cours des 25 dernières années.

L'ÉTAT QUI GROSSIT PLUS VITE QUE LA POPULATION ET L'INFLATION

Base 100 en l'an 2000



Plus récemment, sous le gouvernement de la CAQ, les dépenses des trois principaux ministères¹⁰ ont largement dépassé le taux d'inflation, comme l'indique le tableau suivant.

Évolution des dépenses de portefeuille en santé et éducation

(en milliards de dollars, sauf indication contraire)

Portefeuille	2018-19 ⁽¹⁾	2025-2026 ^P	Δ\$ ²	Δ% ³	Δ inflation ⁴
Santé et services sociaux	41,8	66,0	24,2	57,9%	2,43
Éducation	14,9	23,5	8,6	57,7%	2,42
Enseignement supérieur	7,9	11,3	3,4	43,0%	1,81

P : Projection des dépenses présentée dans le budget 2026-2027

- (1) Les dépenses sont tirées des « Statistiques budgétaires » du budget 2026-2027.
- (2) Hausse cumulative en dollars.
- (3) Hausse cumulative en pourcentage.
- (4) Ratio de l'inflation (basé sur une hausse cumulative des prix à la consommation d'environ +23,8 % pendant cette période). Calcul basé sur les indices CPI annuels/fiscaux (base 2002 = 100) de Statistique Canada et de la Banque du Canada : CPI fiscal 2018-2019 ≈ 133,9 → CPI estimé fiscal 2025-2026 ≈ 165,7 (en chaînant les taux d'inflation annuels observés et estimés pour 2024-2025 et 2025-2026).

Ces augmentations sont insoutenables à long terme.

Le PCQ compte réduire la hausse des dépenses gouvernementales de la façon suivante.

¹⁰ Santé et services sociaux, Éducation et Enseignement supérieur.

Examen approfondi de l'ensemble des programmes gouvernementaux

Épargne anticipée : 12,7 milliards de dollars sur 5 ans

Pour reprendre le contrôle des dépenses de l'État, le PCQ mandatera le ministère rebaptisé Conseil du trésor et de l'efficacité gouvernementale pour procéder à un examen de tous les programmes gouvernementaux. Tous les secteurs seront passés au peigne fin. Le PCQ s'est déjà engagé à abolir plusieurs structures, notamment le Fonds vert et son successeur le Fonds d'électrification et de changements climatiques qui ont gaspillé plus de 13 milliards de dollars dans la lutte aux changements climatiques avec peu de résultats concrets sur les émissions de GES, ou encore à en réviser le mandat.

Il s'assurera ensuite de l'application d'une règle du un pour un (ou mieux) : si un ministre veut avoir un nouveau programme, il devra en couper un autre de valeur équivalente ailleurs.

Réduction de la taille de la fonction publique

Épargnes anticipées : 3,75 milliards de dollars sur 5 ans

De 2018-2019 à 2025-2026, le nombre de fonctionnaires (équivalent à temps complet ou ETC) a augmenté de 8 687 ETC soit 13%, passant de 68 618 ETC en 2018-2019 à environ 77 305 ETC en 2025-2026 (données les plus récentes disponibles en 2026), avec un pic autour de 80 411 ETC vers 2024-2025. Le gouvernement de la CAQ avait promis une réduction de 5 000 alors que le nombre a effectivement augmenté d'environ 10 000 à près de 12 000 avant les baisses récentes. Le ratio de fonctionnaires en comparaison de la population est environ 2,12 fois plus élevé au Québec qu'il ne l'est en Ontario. Pour atteindre le ratio ontarien au Québec, le nombre cible de fonctionnaires québécois devrait être de d'environ 37 100 ETC, impliquant une réduction d'environ 41 700 postes (environ 53 % de l'effectif actuel).

L'augmentation de la taille du secteur public condamne, à toute fin pratique, le Québec à des déficits structurels.

Un gel d'embauche permanent sera décrété. Une réduction estimée de 5,6% par année en résultera, soit environ 19 353 ETC sur 5 ans. Cette réduction sera facilitée, d'une part, par attrition, c'est-à-dire en ne renouvelant pas tous les départs à la retraite et, d'autre part, par la révision des programmes identifiés par le ministère rebaptisé Conseil du trésor et de l'efficacité gouvernementale. Il est important de mentionner ici que notre objectif de réduction ne vise pas les « travailleurs du plancher », dans les réseaux de la santé, de l'éducation, etc., tels que les infirmières, les enseignantes ou les préposés aux bénéficiaires, mais bien les *fonctionnaires*, soit les bureaucrates, cadres et autres employés administratifs. L'objectif est de réduire le nombre de fonctionnaires de 20 000 ETC d'ici cinq ans.

Des limites à la croissance des dépenses publiques

Épargnes anticipées : 7,025 milliards de dollars sur 5 ans

Le PCQ proposera une loi limitant la croissance des dépenses publiques à l'inflation et à la croissance démographique. À l'échelle internationale, une telle approche n'aurait rien d'inédit. Plusieurs administrations se sont déjà dotées de mécanismes visant à encadrer la croissance des dépenses publiques.

Par ailleurs, pour atteindre le déficit zéro rapidement, le PCQ proposera de limiter les dépenses non salariales (qui ne sont pas conventionnées) à une croissance maximale de 1% jusqu'à ce que l'objectif d'équilibrer les finances ne soit atteint.

Cette approche vise à assurer une croissance soutenable de l'État, à protéger les contribuables contre une hausse continue du fardeau fiscal et à garantir que chaque dollar supplémentaire dépensé corresponde à une véritable priorité.